

COMMUNE DE CHASSE-SUR-RHÔNE

PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

PANDÉMIE GRIPPALE A/H1N1



PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS
Mairie de CHASSE-SUR-RHÔNE
Été 2009

PRÉAMBULE

Une épidémie de grippe d'un genre nouveau, la grippe A/H1N1 dite aussi « grippe porcine » ou « mexicaine », est annoncée pour l'automne prochain.

Cette grippe peut, d'une part, toucher beaucoup plus de personnes que la grippe saisonnière habituelle. Elle peut, d'autre part, avoir des conséquences plus graves pour les sujets atteints.

Dans l'ensemble de la France, les autorités disposent d'un « Plan gouvernemental de prévention et de lutte "Pandémie grippale" » et ont demandé à toutes les administrations et collectivités territoriales d'envisager les dispositions propres à assurer la continuité des services publics en mode dit « dégradé ». Il s'agit en effet de prévoir le fonctionnement a minima des services, dans l'éventualité d'un fort taux d'absentéisme dû à cette épidémie.

C'est dans ce cadre qu'a donc été élaboré par la Mairie, au cours de l'été, un document intitulé « Plan communal de continuité des services publics », applicable dès que nécessaire par tous les services de la Commune de Chasse-sur-Rhône.

Pour mettre en place ce plan communal, les rédacteurs sont volontairement partis des hypothèses les plus pessimistes en termes d'absentéisme, pour les services communaux, évoquées en cas de pandémie grippale : 60 % ou plus de personnes touchées. Sa mise en œuvre serait bien évidemment graduelle, en fonction de l'évolution de la pandémie, de la diminution du nombre d'agents disponibles et des consignes gouvernementales.

Nous sommes actuellement en phase 5A (« Larges foyers de cas groupés non maîtrisés à l'étranger »). Les précautions élémentaires à prendre dès à présent pour limiter les risques de contamination et/ou de propagation de l'épidémie vous sont rappelées dans les documents insérés à la fin du présent document. Au-delà, l'un des points centraux de ce dispositif repose sur la suspension ou l'interruption, dès que le passage à la phase 6 (« Pandémie grippale ») sera effectif, de l'ensemble des services « collectifs » : transport en commun de passagers, crèches, établissements d'enseignement, rassemblements de population, activités professionnelles, sociales, éducatives, culturelles et associatives non essentielles...

Les agents communaux affectés à ces différents services (MJC-École de Musique, centre social, bibliothèque municipale, gymnase municipal-salle Jean-Marion, écoles maternelles, école élémentaire, agents d'entretien territoriaux) seront, dès lors, mis à disposition des services centraux et pourront être appelés à remplacer des collègues en cas de vacances de postes et de besoins. Des fiches pratiques ont été élaborées à cet effet, afin de permettre à chacun d'assurer au mieux les missions de la Mairie pour lesquelles il doit y avoir une continuité impérative en toutes circonstances. Elles sont rassemblées dans la seconde partie de ce Plan communal de continuité des services publics.

PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

Mairie de CHASSE-SUR-RHÔNE

Été 2009

Objet :

- Mise en place d'un plan de continuité des services publics en cas de pandémie grippale A/H1N1

Réf. :

- Courrier du 29 juin 2009 de la Préfecture de l'Isère (service Santé-Environnement) recommandant fortement l'élaboration d'un plan de continuité pour les collectivités territoriales
- Fiche technique G1 du Plan gouvernemental « Recommandations (...) aux administrations pour la continuité (...) des services publics et la prévention sanitaire en période de pandémie » (avril 2009)

Situation épidémiologique :

- Mise en œuvre préconisée dès la phase 5B du Plan gouvernemental (« Extension géographique de la transmission interhumaine du virus en France »)
- Aujourd'hui (été 2009) : phase 5A (« Grandes foyers de cas groupés non maîtrisés à l'étranger »)
- Passage à la phase 6 (« Pandémie grippale ») annoncé pour septembre-octobre 2009

Taux moyen d'absentéisme à retenir :

- 30 %, pendant les 3 plus fortes semaines de la pandémie
- 15 %, sur une durée de 10 semaines
- des pourcentages de 50 à 60 % ponctuellement plausibles sur des effectifs de l'ordre de 100 (davantage pour des groupes de quelques dizaines de personnes), sur une durée maximum de 2 semaines

Conséquences sur l'activité de la collectivité :

- Identifier et hiérarchiser :
 - 1) Les missions devant être assurées en toutes circonstances
 - 2) Les missions pouvant être interrompues pendant 1 à 2 semaines
 - 3) Les missions pouvant être interrompues de 8 à 12 semaines (2 à 3 mois)

Coordonnateurs du plan communal :

- Régis ALOY, directeur général des services (T. : 00 00 00 00 00)
- Franck THOUROUDE, directeur des services techniques (T. : 00 00 00 00 00)
- Pascal BELON, directeur de cabinet et de la communication (T. : 00 00 00 00 00)

Matériels de protection à acquérir en prévision :

- Gants latex : en stock à la mairie
- Masques FFP2 : commandes limitées à 200 pièces par fournisseurs - 600 pièces commandées
- Distributeurs de papier en remplacement des torchons en tissu
- Solution antiseptique pour se désinfecter les mains : 80 flacons individuels commandés + flacons distributeurs

SERVICES À LA POPULATION FERMÉS

MJC-École de Musique	2 agents :	- Nathalie NÉRI - Annie ROLLANT
Centre social de Chasse	1 agent :	- Nasser MECHERI
Bibliothèque municipale	1 agent :	- Caroline MONNET
Gymnase municipal-Salle Jean-Marion	1 agent :	- Fernand LOPEZ
Établissements scolaires - 3 écoles maternelles	9 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) :	<i>Village :</i> - Françoise ARSAC - Nicole BLACHE - Élisabeth MALANDAIN - Sylvie RAOUX <i>Château :</i> - Ouardia CHAMPEY - Viviane FLAMME - Marie-Hélène GUILLOT <i>Barbières :</i> - Patricia RABATEL - Nacera ZAGOUGH
- École élémentaire Pierre-Bouchard	3 intervenants :	<i>Sports :</i> - Bernard CHAIX <i>Musique :</i> - Muriel SOYÈRE <i>Arts plastiques :</i> - Évelyne CAPONE
Agents d'entretien territoriaux	8 agents :	- Nagette BENCHEIKH - Sylvie JEANJEAN - Raymonde GELADZE - Setta BEDIKIAN, <i>rempl. par Garinée JANJANIAN</i> - Stéphanie VIZCAINO - Colette LACOUR, <i>rempl. par Christine LOPEZ</i> - Sophie KAZARIAN - Maryline ROLLANT
TOTAL	25 AGENTS MUNICIPAUX	MIS À DISPOSITION AUPRÈS DES SERVICES CENTRAUX EN CAS DE VACANCE(S) DE POSTE(S) ET DE BESOIN

SERVICES CENTRAUX -I-

REZ-DE-CHAUSSÉE



PÔLE ACCUEIL-ÉTAT CIVIL	PÔLE LOGEMENT-SOCIAL
------------------------------------	---------------------------------



Cécile AVENEL

Isabelle SERRES

Marie GENIN
Virginie SANCHEZ
(assistante sociale CCAS)



PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS
DE CHASSE-SUR-RHÔNE



Continuité de service **impérative** en toutes circonstances



Accueil physique et téléphonique des publics	Enregistrement des décès (< 48h)	Délivrance de bons alimentaires
--	----------------------------------	---------------------------------



Mise en place des moyens nécessaires et suffisants de protection des personnels

Liste des documents nécessaires à la rédaction de l'acte facilement accessible



① FICHE PRATIQUE « PMV » (Cécile AVENEL + Franck THOUROUDE)	② FICHE PRATIQUE « DÉCÈS » (Isabelle SERRES)	③ FICHE PRATIQUE « BONS ALIMENTAIRES » (Marie GENIN)
---	--	--



Consignes :

- Tenir le volet sur le côté de l'espace d'accueil fermé
- Port obligatoire du masque FFP2
- Garder ses distances avec les usagers, notamment lors des recueils de signatures
- Se désinfecter les mains après chaque manipulation de registre

Numéros de téléphone des agents-ressources :

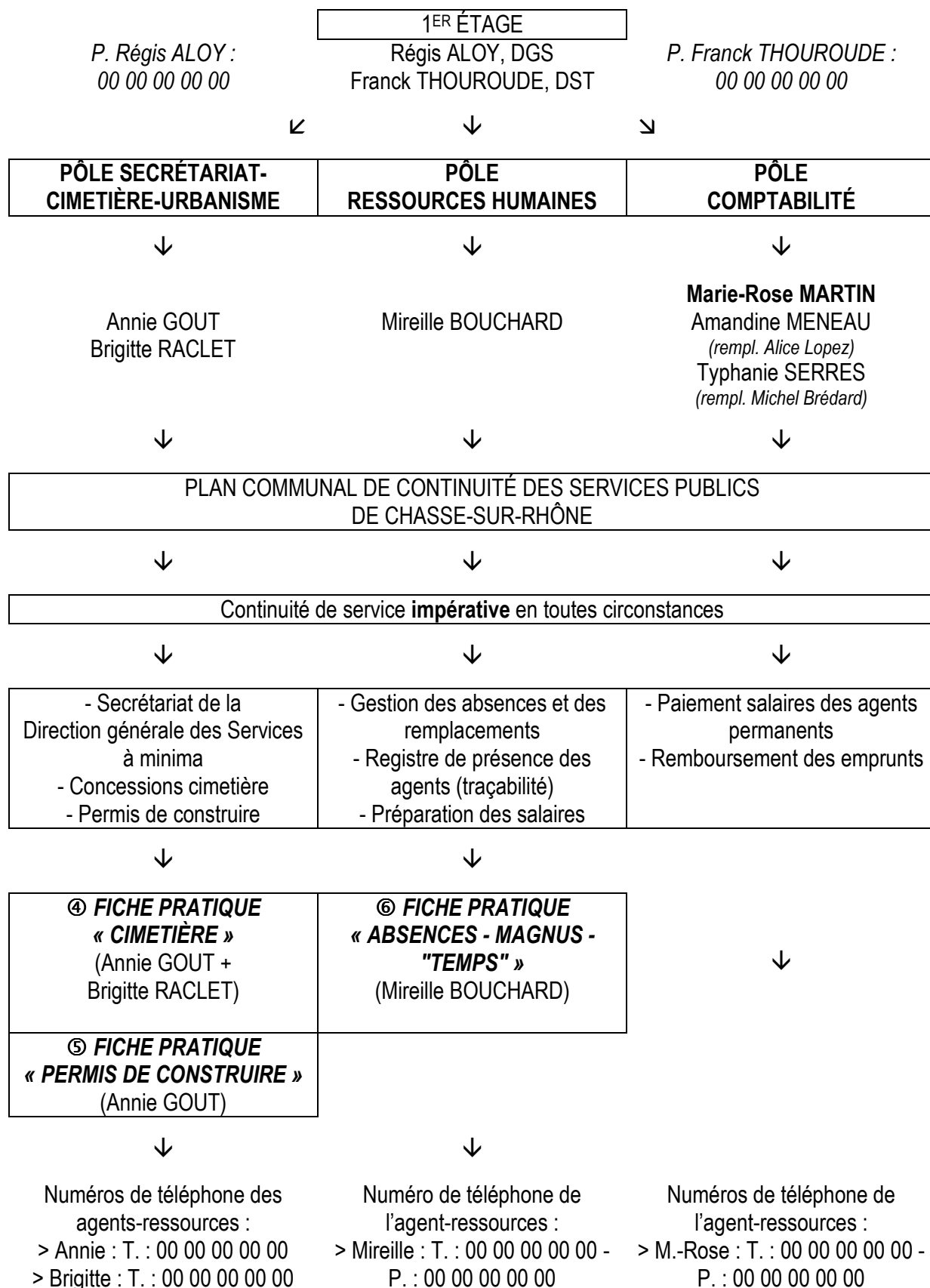
- > Marie : T. : 00 00 00 00 00 - P. : 00 00 00 00 00
- > Cécile : T. : 00 00 00 00 00 - P. : 00 00 00 00 00
- > Isabelle : T. : 00 00 00 00 00 - P. : 00 00 00 00 00

+ *répertoire téléphonique d'Isa (cahier Clairefontaine orange) à l'accueil avec numéros persos des agents de la mairie*

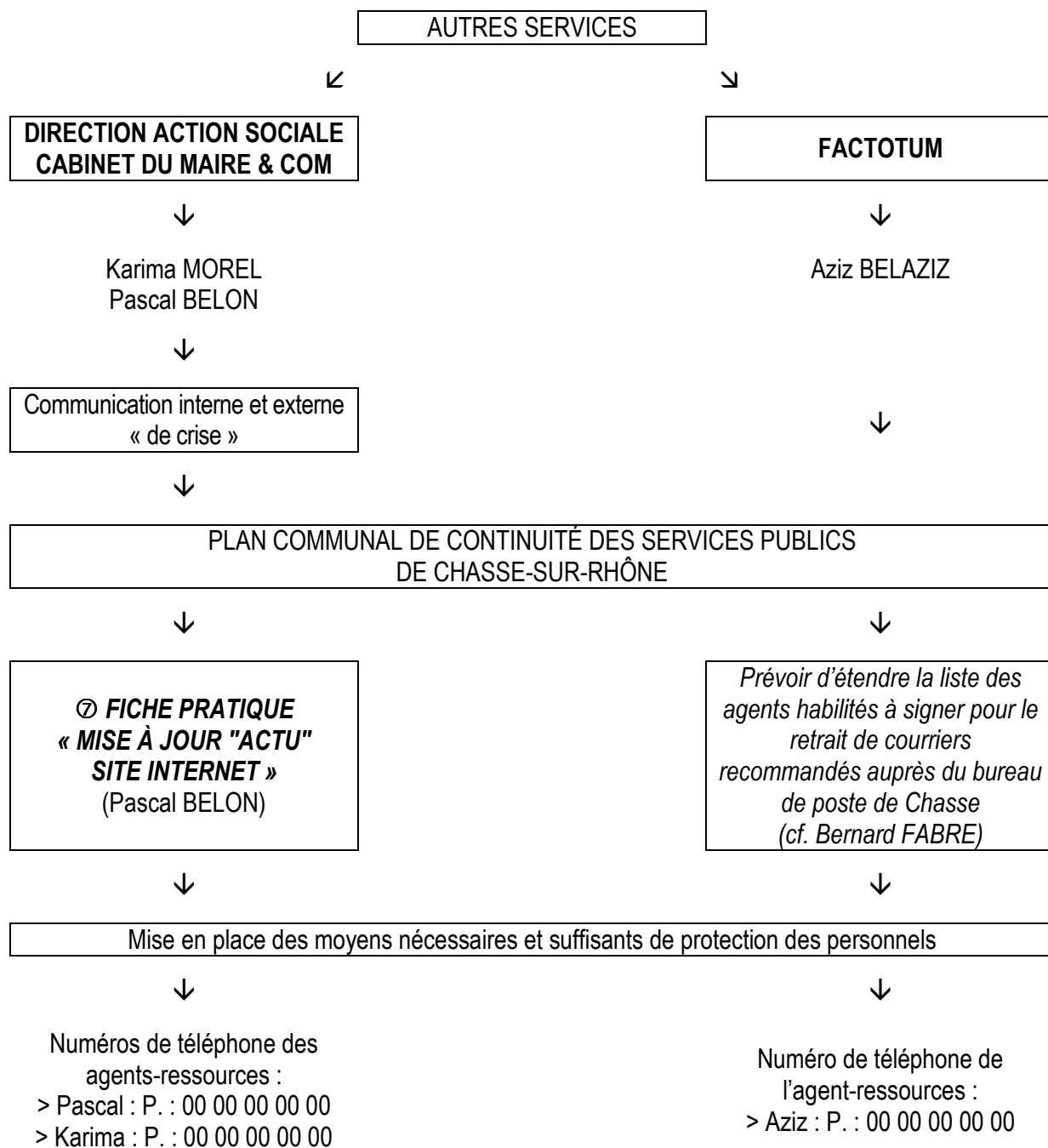
Numéros de téléphone des agents-ressources :

- > Virginie SANCHEZ / CCAS : P. : 00 00 00 00 00)
- + Carmela LO CURTO-CINO (adjoite Affaires sociales) P. : 00 00 00 00 00

SERVICES CENTRAUX -II-



SERVICES CENTRAUX -III-



SERVICES CENTRAUX -IV-

RESTAURATION SCOLAIRE



Claudette GAILHOT

Sylvie FARRUGGIO - Annick MARTEL
Antoinette PROIA - Odile GARDE (½ ménage mairie)
+ 1 personne



PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS
DE CHASSE-SUR-RHÔNE



Continuité de service **impérative**
en toutes circonstances



Repas des personnels
communaux en fonction
-SUR PLACE-



Repas des personnes âgées
-LIVRAISON UNIQUEMENT-



PARAMÈTRES SPÉCIFIQUES À PRENDRE EN COMPTE

- Difficile de faire des stocks à l'avance : taille chambre froide insuffisante
- Peu de possibilité de recours à des fournisseurs alternatifs
- Question centrale du personnel disponible en cas de pandémie grippale : interdiction réglementaire de travailler en cuisine s'il ne reste plus qu'une seule personne présente à son poste



CONDITIONS REQUISES POUR LA CONTINUITÉ DE SERVICE

1. Si le personnel est présent en nombre suffisant
2. Jusqu'à épuisement des stocks disponibles et/ou possibilité de réapprovisionnement



Mise en place des moyens nécessaires et suffisants de protection des personnels



Le personnel communal présent
à son poste de travail à la mairie
prend prioritairement ses repas
au restaurant scolaire Joseph-
Domeyne

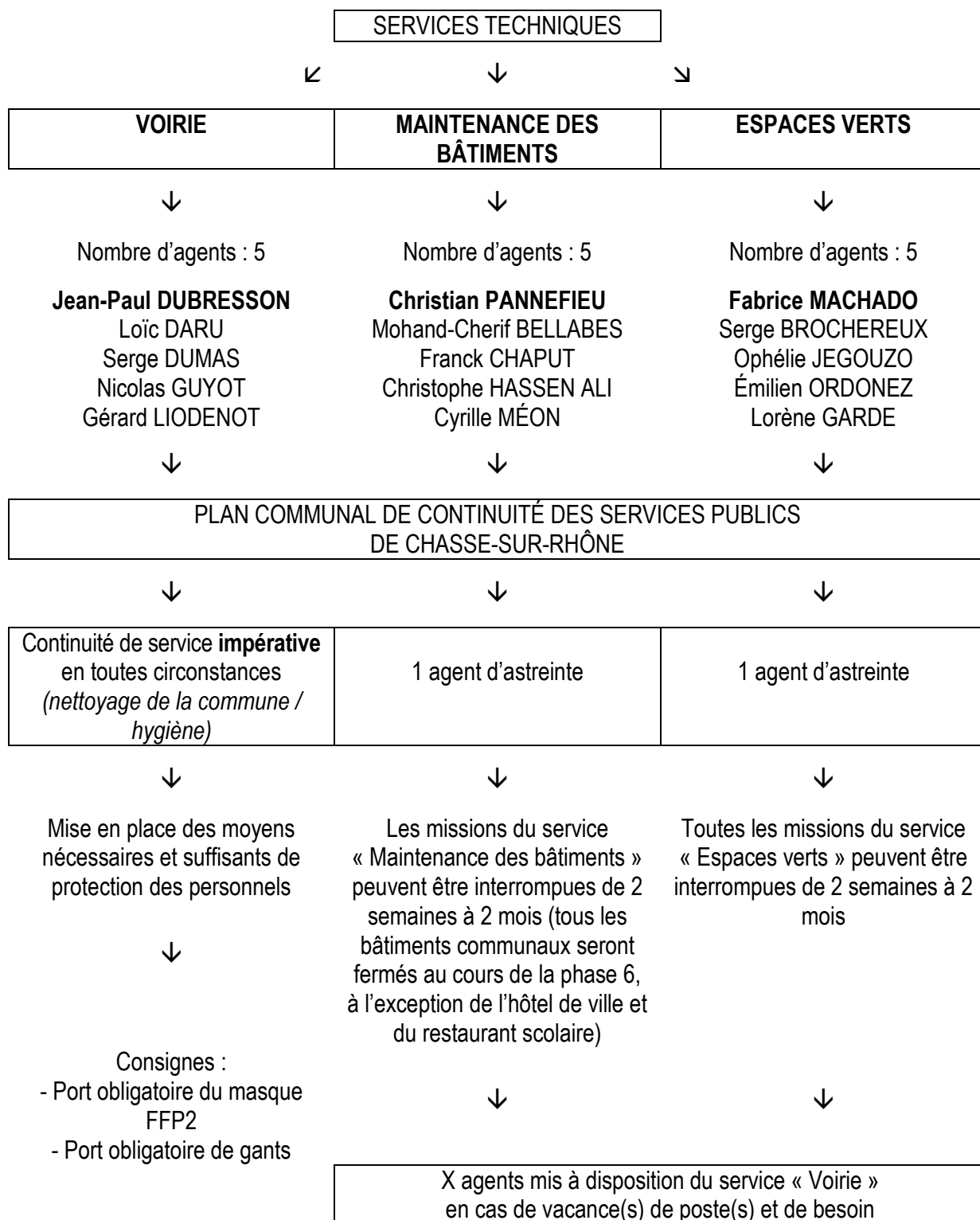


Liaison chaude : possible
jusqu'à 30 personnes à livrer
(malgré le nombre limité de
plateaux isothermes)
= repas chauds pour tous



Numéro de téléphone de
l'agent-ressources :
> Claudette : P. : 00 00 00 00 00

SERVICES TECHNIQUES



ÉLUS MUNICIPAUX

MAIRE
Jean-Pierre RIOULT



CELLULE DE CRISE
Jean-Pierre RIOULT - Régis ALOY - Franck THOUROUDE - Pascal BELON - Nicole SIGONNEY



DÉLÉGATION DE SIGNATURE



POUVOIRS DE POLICE



8 maires adjoints :
Jules CORNACCHIA (*)
Carmela LO CURTO-CINO (*)
Gabriel BUONO
Nicole SIGONNEY
Robert CANIN
Monique CARBAIN
Carmelo BALSAMO
Nicole FABRE (**)

(*) *En activité donc + exposés*
(**) *Réquisitionnée dans le cadre du Plan blanc Hôpital - Prévoir de « préserver » 1/X adjoints retraités en le(s) confinant à leur domicile*

Numéros de téléphone :

Jean-Pierre : P. : 00 00 00 00 00
Jules : P. : 00 00 00 00 00
Carmela : P. : 00 00 00 00 00
Gaby : P. : 00 00 00 00 00
Nicole S. : P. : 00 00 00 00 00
Robert : P. : 00 00 00 00 00
Monique : P. : 00 00 00 00 00
Carmelo : P. : 00 00 00 00 00
Nicole F. : P. : 00 00 00 00 00

+

N° tél. astreinte « élus »
P. : 00 00 00 00 00



1 policier municipal :
Christophe VITRY
(brigadier chef principal)
temporairement basé à la mairie (Maison du Citoyen fermée pendant la phase 6)

+

8 maires adjoints



PLAN COMMUNAL DE CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS
DE CHASSE-SUR-RHÔNE



ARRÊTÉ DU MAIRE



Extension temporaire de la délégation de signature aux 3 conseillers municipaux délégués :
Christophe BOUVIER
André COMBIER
Gilles SURLES

Numéros de téléphone :

Christophe : P. : 00 00 00 00 00
André : P. : 00 00 00 00 00
Gilles : P. : 00 00 00 00 00



Numéro de téléphone de l'agent-ressources :
> Christophe : P. : 00 00 00 00 00



PHASES 5B ET 6 DU PLAN GOUVERNEMENTAL

CHIFFRES DE L'ABSENTÉISME - HYPOTHÈSES À RETENIR

1. SERVICES À LA POPULATION FERMÉS (PHASE 6)

25 agents municipaux mis à disposition auprès des services centraux en cas de vacance(s) de poste(s) et de besoin

- Si 30 % : 17-18 agents seulement pendant les trois plus fortes semaines de la pandémie
- Si 15 % : 21-22 agents seulement jusqu'à 10 semaines
- **Si 60 % ou + : 10 agents seulement jusqu'à 2 semaines maximum**

2. SERVICES CENTRAUX

15 agents

- Si 30 % : 10-11 agents seulement pendant les trois plus fortes semaines de la pandémie
- Si 15 % : 12-13 agents seulement jusqu'à 10 semaines
- **Si 60 % ou + : 6 agents seulement jusqu'à 2 semaines maximum**

3. SERVICES TECHNIQUES

A- Voirie :

5 agents

- Si 30 % : 3-4 agents seulement pendant les trois plus fortes semaines de la pandémie
- Si 15 % : 4-5 agents seulement jusqu'à 10 semaines
- **Si 60 % ou + : 2 agents seulement jusqu'à 2 semaines maximum**

B- Maintenance des bâtiments + Espaces verts :

10 agents (mis à disposition du service « Voirie »)

- Si 30 % : 7 agents seulement pendant les trois plus fortes semaines de la pandémie
- Si 15 % : 8-9 agents seulement jusqu'à 10 semaines
- **Si 60 % ou + : 4 agents seulement jusqu'à 2 semaines maximum**

4. ÉLUS MUNICIPAUX

Bureau municipal :

12 élu(e)s (maire + 8 adjoints + 3 conseillers municipaux délégués)

- Si 30 % : 8-9 élus seulement pendant les trois plus fortes semaines de la pandémie
- Si 15 % : 10 élus seulement jusqu'à 10 semaines
- **Si 60 % ou + : 4-5 élus seulement jusqu'à 2 semaines maximum**

ANNEXES

FICHES PRATIQUES

1. FICHE PRATIQUE « PMV »
2. FICHE PRATIQUE « DÉCÈS »
3. FICHE PRATIQUE « BONS ALIMENTAIRES »
4. FICHE PRATIQUE « CIMETIÈRE »
5. FICHE PRATIQUE « PERMIS DE CONSTRUIRE »
6. FICHE PRATIQUE « ABSENCES - MAGNUS - "TEMPS" »
7. FICHE PRATIQUE « MISE À JOUR "ACTU" SITE INTERNET »